



Réflexions sur la publication d'Annette Lexa : *La psychonomie, un exemple de pratique de santé dite « informationnelle » et « énergétique » : approches philosophique et méthodologique*

Airy Chrétien

Diplômé de médecine environnementale – Faculté de médecine de Nice

Dans le volume 8 N°2 de 2018 de la revue Hegel a été présenté un article du docteur Annette Lexa, toxicologue (Eurotox), RCMA à Metz : « *La psychonomie, un exemple de pratique de santé dite « informationnelle » et « énergétique » : approches philosophique et méthodologique.* »

L'objet de cette lettre est d'apporter des éléments d'interrogation et d'évaluation critique de cette publication, au titre d'un droit - et d'un devoir - à un minimum de « rationalité » scientifique.

Remarques liminaires

L'auteure présente la psychonomie comme une « pratique de santé ». Or le fondateur de cette théorie, Claude-Yves Pelsy, distingue la psychonomie de la Symbionie®. Si la première est définie comme l'« étude des phénomènes de conscience », la seconde l'est comme « pratique de santé en psychonomie ». Ce qu'Annette Lexa dénomme « psychonomie » correspondrait à la « Symbionie® » définie par CY Pelsy, qui serait donc une « mise en pratique d'une étude ».

D'entrée de jeu, la base annoncée interpelle, puisqu'il est question de « *pratiques dites énergétiques* » avec des « *énergies actuellement indétectables* ». CY Pelsy indique qu'il travaille avec le Pr Marc Henry de l'Université de Strasbourg. Cet expert, héraut de la « mémoire de l'eau », a écrit dans la présentation de l'une de ses conférences : « *Pour être crédible, la théorie doit également se situer dans le cadre de la science actuelle et non invoquer des lois qui seront découvertes dans le futur.* » On ne peut que constater que ce principe n'a pas été respecté par Annette Lexa.

Il paraît important d'indiquer que son document présente un défaut de méthodologie assez réhébitorique concernant une publication de nature scientifique. Le titre du document évoque des approches philosophique et méthodologique, que l'on peine à trouver dans le corps de texte. L'introduction, quant à elle, annonce le « *questionnement de la pertinence des hypothèses proposées dans la méthode d'évaluation de la pratique* ». Or, dans le document, il n'est fait état ni de questionnement d'une telle pertinence, ni d'une quelconque méthode d'évaluation. Cette carence est d'autant plus étonnante que la psychonomie, valant Symbionie® pour CY Pelsy, est qualifiée par ce dernier de « *très rigoureuse et très précise médicalement* »¹.

Argumentation présentée

L'ensemble de la base théorique (« *Ancrage théorique et hypothèses* ») repose sur des arguments la plupart du temps « *invérifiables* », au dire même de l'auteure. Dans cette première partie sont agrégés des concepts physiques complexes, sur fond néologique souvent infondé et mal approprié, et sans pouvoir en déduire une quelconque justification allant dans le sens de ladite « psychonomie ».

Les promoteurs de cette thérapie prétendent la fonder sur les travaux de nombreux chercheurs dont les études sont éminemment controversées aujourd'hui, ou a minima sans preuve scientifique

1. réf. : www.psychonomie.com



aucune à ce jour : univers holographique (« *une conjecture dont le degré de vérification est nul* »), conscience délocalisée et quantique (« *Là encore, nous sommes dans de la pure conjecture non vérifiable actuellement* »), champs morphiques et quantiques (superposition des concepts d'ondes quantiques et de « *vibrations sonores nanomécaniques* »), mémoire de l'eau, et autres ondes scalaires. Par ailleurs, sur les deux sujets de « *l'univers de nature holographique* », et de la « *conscience décentrée de nature quantique* » (une conscience extra-cérébrale ?), l'auteure ne consacre respectivement que quatre lignes. La méthode argumentaire ne laisse pas d'interroger, d'autant qu'elle est abondamment utilisée dans cette publication : de nombreux concepts, souvent complexes et controversés, sont à peine effleurés sans apport ou lien rationnel aucun avec la « démonstration », qui, de ce fait, ne démontre rien.

Les amalgames fleurissent autour du concept d'intrication et de non-localité, ainsi que des applications inadéquates (notamment sur le principe du « *tiers inclus* », avec l'exemple inopportun des « *trois valeurs* » de Stéphane Lupasco), des « *conjectures non vérifiables* », des aberrations (l'ADN présenté comme un « *support incohérent à l'information nécessaire pour que la vie s'exprime* ») et des hors-sujets (« *rayonnement infrarouge terrestre* »).

L'idée prégnante est que la vie s'auto-détermine dans un champ morphique de « *causalité formative* ». Cette théorie controversée (issue notamment des travaux du parapsychologue britannique Rupert Sheldrake) repose sur un tropisme finaliste contraire à la théorie de sélection darwinienne. Il convient de mesurer toute la portée de cette orientation.

Enfin, si la psychonomie est définie comme « *l'étude de phénomènes de conscience* », il semble patent dans l'article d'A. Lexa qu'il n'est pas question de recherches scientifiques sur ces théories du futur, mais bien plutôt de la promotion d'une « *médecine du futur* » (termes employés sur le site web du fondateur, non médecin) qui prend curieusement acte d'un ensemble spéculatif non validé par la communauté scientifique internationale, ce que d'aucuns nomment de la « *pataphysique* ».

La définition et la méthode, selon Annette Lexa

L'auteure indique que « *la symbionie a sa propre sémantique héritée de l'ostéopathie* ». Il est un fait que cette sémantique a été « enrichie » d'un lexique qui ne peut qu'induire un profond scepticisme.

Au plan de la méthode, une fois encore, il est simplement spécifié qu'il n'y a « *ni massage, ni manipulation* », et que, face à un « *patient passif qui peut être allongé ou assis (voire même absent)* », le thérapeute joue un « *rôle plutôt passif, comme une sorte d'antenne (...), visant à la syntonisation de l'information contenue dans des champs quantiques de nature informationnels* ».

Sur ce point, faisons appel à Michel Bitbol, chercheur en philosophie des sciences et directeur de recherche au CNRS, spécialiste de mécanique quantique et de théorie quantique des champs. Selon cet expert, à l'instar d'autres chercheurs de renom, il convient de rappeler que la fonction d'ondes quantique (« *psi* ») est une fonction générale de « *probabilité contextuelle* » : une fonction de probabilité (formulée par Max Born), et non une fonction définissant des « *ondes mystérieuses* » se propageant dans des espaces eux-mêmes mystérieux. Pour mémoire, les fondateurs de la physique quantique, à la suite de Born, ont rallié cette interprétation probabiliste dès les années 1920 : Niels Bohr, Werner Heisenberg et Erwin Schrödinger (bien que par intermittence pour ce dernier). Il apparaît que l'auteure de la publication sur la psychonomie suit la même voie illusoire que beaucoup d'autres thérapeutes, en opérant un amalgame plus ou moins conscient sur le concept d'ondes (ou de champs quantiques), supposant implicitement que ces « ondes » peuvent être assimilées à des ondes de nature électromagnétique. Dans son texte, elle mêle par ailleurs, sans discernement, ondes quantiques, ondes électromagnétiques et ondes sonores, utilisant également la notion d'énergie sous toutes ses acceptions, y compris les plus fantasmées.

Nous retenons du paragraphe que « *la méthode* » consiste en une « *syntonisation* » des patients, à l'instar d'oscillateurs de laboratoire. Dans cette « *pensée magique* », les patients se voient donc réglés par un mécanisme d'« *empathie holographique* ». Avec la « *syntonisation* », nous sommes en présence d'une néosémie caractéristique des détournements sémantiques hasardeux, propres aux pseudosciences et à de nombreuses thérapies auto-qualifiées de « *quantiques* ».

Les termes « *plutôt* » et « *sorte de* », ainsi que l'emploi fréquent du conditionnel et des suppositions, sont d'ailleurs révélateurs d'une imprécision problématique pour une pratique à visée thérapeutique. Un exemple : « *Elle suppose que le thérapeute soit dans un état de conscience particulier que l'on pourrait rapprocher sur celui correspondant aux ondes Alpha ou Thêta du cerveau (hypnose).* »

Concluons qu'il n'y a donc pas, à proprement parler, de méthode décrite de manière claire et précise, en un mot : scientifique.



L'évaluation, selon Annette Lexa

En page 7 de l'article, on peut lire : « Pour la psychonomie, il faut a minima tenir compte des hypothèses physicalistes qu'elle postule au départ ». Or, le physicalisme est défini comme une « doctrine philosophique d'après laquelle il n'existe rien d'autre que la matière » ! Il semble donc qu'Annette Lexa emploie, de manière contre-productive, un terme opposé à l'idée qu'elle défend dans sa publication. Si en effet, seule la matière existe, pourquoi évoquer à longueur d'article les questions de champs d'ondes ou d'énergies ?

Un autre point interroge : Dans le paragraphe repris ci-après, Annette Lexa indique que le seul caractère « objectivable » est le « degré de conscience empathique du thérapeute ». Outre l'aspect étonnant de cette affirmation, aucune information n'est donnée sur la méthode d'objectivation : « Je propose donc que les hypothèses théoriques sur lesquelles repose ce type de pratique ne peuvent pas être évaluées dans le paradigme dominant de l'Evidence Based Medicine (...). En revanche, on peut tester le principe thérapeutique faible qu'est le degré de conscience empathique objectivable et le degré de croyance partagée ou non. »

On retrouve à cet égard, à plusieurs reprises, l'idée d'un « principe thérapeutique faible » associé à la notion de « super-placebo », ou encore de « nutrition fonctionnelle », sans qu'aucun de ces termes ou de ces concepts ne soit explicité.

Concluons ici qu'il n'y a aucune suggestion d'évaluation dans le document, contrairement au titre du paragraphe.

Commentaires

Annette Lexa promeut la « psychonomie », créée par Claude-Yves Pelsy. Cet ostéopathe de formation, précise sur son site web, que sa pratique représente un « *pas certain vers la médecine du futur* ». Il complète sa présentation par : « *La symbionie® est une pratique de santé qui s'exerce au niveau de conscience requis pour une perception empathique et intuitive, dégagée des influences cognitives rationnelles et des perturbations de l'environnement* »² : la symbionie étant « dégagée » de toute rationalité, il ne paraît pas illogique de la catégoriser comme une « pratique irrationnelle ». A chacun d'en mesurer les conséquences, mais ce point me paraît tout à fait rédhibitoire.

Dans la partie finale de son texte, Annette Lexa élabore une argumentation démontrant l'aspect irresponsable et non éthique de toute réfutation, portant atteinte au principe de scientificité défini par Karl Popper. Cette démarche est assez symptomatique d'une apologie fermée à toute forme de contestation ou de réfutation.

Citons trois sentences, extraites de la publication d'Annette Lexa, qui doivent interroger le lecteur attentif :

- ▶ « C'est une stratégie pragmatique qui dispense de toute recherche sur l'hypothèse de départ. »
- ▶ « Je propose qu'il n'est pas nécessaire de (...) chercher à justifier une évaluation dans le cadre de cette théorie. »
- ▶ « (...) la question se posera alors de savoir si les utilisateurs doivent être informés du rôle actif qu'ils jouent dans ce processus, quelle que soit la pratique, au risque, en gagnant en esprit critique, de perdre en efficacité. » Sur ce dernier point, il est question de l'éventuelle privation de la libre arbitre du patient. Rappelons que, selon les critères de la MIVILUDES³, cet élément est constitutif d'une dérive sectaire⁴.

Avant de conclure, il semble important d'ajouter ceci : à trop vouloir justifier l'injustifiable, ou à le faire de manière caricaturale ou scientifiquement infondée, l'imprudent(e) nuit à des concepts qui méritent pourtant une attention scientifique rigoureuse. Le pouvoir de l'intention, de l'attention ou encore de la bienveillance, et l'« effet placebo » en sont des exemples : Dans le cadre général du développement

2. <https://www.psychonomie.com/historique>

3. Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires<

4. <http://www.derives-sectes.gouv.fr/quest-ce-quune-dérive-sectaire>



rapide des neurosciences et des sciences cognitives, la neuropsychologie pourrait apporter des éléments de compréhension rationnels sur ces sujets d'importance, sans qu'il soit utile d'y amarrer des notions ésotériques ou absconnes qui ne font que troubler le débat. Alors que les mécanismes de l'effet placebo sont encore insuffisamment compris, les « *psychonomes* » avancent déjà un effet « *super-placebo* » sans y apporter la moindre base scientifique. Rien de tel pour apporter du discrédit à la démarche.

Ce type de pratique pourrait constituer la base de dérives inacceptables, qui sont souvent une porte (grande) ouverte au commerce d'équipements « quantiques » ou de « syntonisation », souvent vendus à prix d'or, ou à des séances thérapeutiques très onéreuses. Elles présentent également le risque de voir des patients s'éloigner de manière inopportune, voire périlleuse, des thérapies dites conventionnelles ayant prouvé leur efficacité. Généralement, face aux interrogations scientifiques légitimes, les apologistes de telles pratiques se victimisent ou crient à l'« opprobre », au « matérialisme obtus » ou à l'« aveuglement rationnel » de leurs opposants.

Il est important de noter, afin d'éviter toute forme d'amalgame, que ces remarques ne ferment nullement la voie au principe des thérapies complémentaires non conventionnelles. Certaines d'entre elles présentent en effet des critères d'efficacité incontestable, sans qu'il soit nécessaire de les parer d'arguments métaphysiques, pseudo scientifiques ou ésotériques. Il est indispensable d'avancer prudemment, sur des bases scientifiques raisonnables, en conservant un esprit critique, seul barrage à toute forme d'obscurantisme.

Enfin, ce début de XXI^e siècle voit émerger dans nos pays occidentaux de nombreux mouvements fondés sur des peurs aussi irrationnelles que contagieuses. Citons les mouvements anti-vaccins ou anti-ondes, ou encore les symptômes ubiquitaires de la maladie de Lyme. De nombreuses « thérapies quantiques » apparaissent également, portant chacune un jargon spécifique dont l'objectif est d'octroyer une posture d'autorité à leurs praticiens. Dans un tel contexte, nous devons nous interroger sur la pertinence de laisser se développer, ou de promouvoir, les théories et pratiques délibérément irrationnelles, à l'image de la « *psychonomie* » et de son volet commercial « *symbionique* », tels que maladroitement présentés par l'auteure. Ces concepts sont manifestement fondés sur des croyances invérifiables, face auxquelles la plus grande prudence est requise. Il y a là nécessité de contenir ces dérives pseudo-scientifiques, comme il y a nécessité d'en comprendre le mécanisme sous-jacent.

Terminons par ces deux phrases.

« Le délire est une perte du sens de la réalité se traduisant par un ensemble de convictions fausses, irrationnelles, auxquelles le sujet adhère de façon inébranlable ». Cette définition est extraite du Larousse⁵.

« Il n'est pas non plus éthique de laisser fleurir les charlatans aux théories invérifiables et aux procédés non contrôlés. » Cette phrase émane d'Annette Lexa elle-même, en page 9 de son article.

5. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/delire/23118>